



Conseil Municipal
de la commune de Clermont l'Hérault

Séance du mercredi 20 décembre 2023 à 18h
Salle Georges Brassens

Conseillers Municipaux en
exercice : 29

Conseillers Municipaux pré-
sents ou représentés : 20

Date de la convocation :

14 décembre 2023

Délibération n° DCM23-12-20P11

Finances – Budget principal de la Commune –
Décision modificative n° 3

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, *Maire, Président de la séance,*

M. Jean-Marie Sabatier, Mme Michelle Guibal, M. Jean François Faustin, Mme Elisabeth Blanquet, M. Jean-Luc Barral et Mme Véronique Delorme, *Adjoints,*

M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, Mme Catherine Klein, Mme Corinne Gonzalez, Mme Joëlle Mouchoux, Mme Rosemay Crémieux, Mme Hélène Cinési, M. Michaël Deltour, Mme Louise Jaber, M. Jean Garcia, *Conseillers municipaux,*

Absents :

Mme Isabelle Le Goff, M. Georges Elnecave, M. Patrick Javourey, M. Stéphane Garcia, Mme Marie Pas-sieux, Mme Paquita Médiani, M. Franck Rugani, Mme Claude Blaho-Poncé, Mme Claudine Soulairac, M. Salvador Ruiz, M. Laurent Dô et M. Michel Vullierme.

Procurations :

Mme Isabelle Le Goff à Mme Véronique Delorme

M. Georges Elnecave à Mme Michelle Guibal

M. Stéphane Garcia à Mme Hélène Cinési

Rapporteur : Mme Michelle Guibal

Il est nécessaire de modifier les crédits ouverts au budget principal de la Commune dans le cadre d'une décision modificative n° 3 pour prendre en compte les évolutions récentes des besoins des services et des opérations.

Les modifications envisagées sont les suivantes :

Section de fonctionnement

Augmentation des crédits ouverts en dépenses :	122 744 €
dont chapitre 011, Charges à caractère général :	97 744 €
dont chapitre 012, Charges de personnel, frais assimilés :	20 000 €
dont chapitre 65, Autres charges de gestion courante :	5 000 €
Augmentation des crédits ouverts en recettes :	122 744 €
dont chapitre 74, Dotations et participations :	122 744 €

Section d'investissement

Augmentation des crédits ouverts en dépenses :	886 058 €
dont chapitre 041, Opérations patrimoniales :	839 958 €
dont chapitre 20, Immobilisations incorporelles :	30 000 €
dont chapitre 21, Immobilisations corporelles :	16 100 €
Diminution des crédits ouverts en dépenses :	1 370 843 €
dont chapitre 020, Dépenses imprévues :	42 100 €
dont chapitre 23, Immobilisations en cours :	4 000 €
dont opération 907, Salle d'haltérophilie musculation :	14 168 €
dont opération 908, Restauration et service scolaire :	452 934 €
dont opération 909, Nouveau groupe scolaire :	30 711 €
dont opération 910, Rénovation thermique de l'école Prévert :	172 780 €
dont opération 911, Aménagement du centre ancien :	396 266 €
dont opération 912, Espace culturel, associatif et citoyen :	127 698 €
dont opération 913, Tribunes de l'Estagnol :	5 391 €
dont opération 914, Espace sportif de l'Estagnol :	16 321 €
dont opération 915, Programme du cinéma :	108 474 €
Augmentation des crédits ouverts en recettes :	839 958 €
dont chapitre 041, Opérations patrimoniales :	839 958 €
Diminution des crédits ouverts en recettes :	1 324 743 €
dont chapitre 13, Subventions d'investissement :	1 024 743 €
dont chapitre 16, Emprunts et dettes assimilées :	300 000 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la décision modificative n° 3 au budget principal de l'exercice 2023 telle que présentée ci-dessus et détaillée dans le document joint,
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.


Cette proposition a reçu l'avis favorable unanime de la commission « Ressources et moyens » réunie le 12 décembre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n° 3 au budget principal de l'exercice 2023 telle que présentée ci-dessus et détaillée dans le document joint,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Secrétaire de séance,



Louise JABER

Maire et président de séance,



Gérard BESSIERE